



L'AFRIQUE EN MOUVEMENT:

Étude de cas : **NIGER**



DECONFINING
Arts, Culture & Policies
in Europe & Africa



Co-funded by
the European Union





Préface

La mobilité artistique en Afrique est souvent racontée à travers ce qui fait défaut : visas refusés, financements insuffisants, infrastructures limitées, frontières trop étroites. Ce récit, largement documenté, a mis en lumière des obstacles bien réels. Mais à force d'être répété, il occulte les pratiques locales et l'ingéniosité institutionnelle qui émergent précisément dans les contextes les plus contraints.

Le discours dominant présente le soutien à la mobilité artistique et à la culture dans la majorité des pays africains comme quasi inexistant, laissant entendre que la seule issue serait un appui accru des opérateurs internationaux. Cette lecture, bien que amplement répandue, mérite d'être nuancée.

À travers le travail de **Culture Funding Watch** et de la plateforme **African Mobility Info Point**, cette série de publications vise à renouveler le narratif, en s'ancrant dans la réalité africaine et en valorisant les solutions locales efficaces. Il s'agit d'adopter un regard juste et constructif sur les initiatives publiques et privées existantes.

Dans ce premier « case study » consacré au Niger, les faits sont replacés dans leur contexte. Même classé parmi les derniers dans certains indicateurs des Nations unies, le pays continue à allouer un budget — certes modeste, mais réel — à la culture. Cette réalité, souvent absente des analyses dominantes, invite à considérer attentivement les formes d'engagement existantes, leurs limites et leurs potentialités.

La réflexion proposée s'inscrit dans une approche résolument constructive. Elle fait le constat des limites du système, examine les défis structurels tout en mettant en lumière les pratiques efficaces, parfois discrètes mais significatives. L'objectif est d'enrichir le débat, nourrir la réflexion collective et contribuer à l'identification de solutions adaptées aux réalités africaines.

Une question centrale se pose : comment développer des dispositifs de mobilité artistique efficaces, équitables et durables dans des contextes marqués par une forte demande, des ressources limitées et des contraintes logistiques importantes ? Autrement dit, comment tirer le meilleur parti des moyens disponibles ?

Comme le rappelait Platon, la nécessité est mère de la créativité. Le Niger, à l'instar d'autres pays de la région, a démontré une capacité de résilience et d'innovation remarquable face aux difficultés et au manque de moyens. De cette réalité ont émergé des mécanismes de soutien à la mobilité qui, bien que largement pratiqués, ont rarement retenu l'attention des études consacrées à la mobilité artistique sur le continent. Là où le Niger se distingue particulièrement, c'est dans la structuration progressive de ces dispositifs.

Cette étude de cas analyse l'expérience de l'Agence pour la Promotion des Entreprises et Industries Culturelles (APEIC) dans le soutien à la mobilité des acteurs culturels : dispositifs, résultats, impact, contraintes rencontrées et perspectives d'amélioration. Elle explore également le potentiel de mise à l'échelle et de transfert de ce modèle vers d'autres écosystèmes culturels africains, offrant ainsi un exemple concret de solutions africaines pour l'Afrique.

Culture Funding Watch (CFW) est une plateforme de mobilisation de ressources durables dédiée aux créateurs des pays du Sud. Sa mission est d'accompagner les praticiens et professionnels de l'art et de la culture dans l'accès aux ressources, tout en œuvrant pour un financement durable, transparent et intelligent des industries culturelles et créatives (ICC).

CFW renforce les capacités des ICC à travers trois piliers : l'accès, le savoir et la communauté. En facilitant l'accès à l'information, aux données et aux ressources, en renforçant les compétences, et en menant des activités de recherche et de plaidoyer sur le financement de la culture, CFW joue un rôle de médiateur stratégique. L'organisation assure ainsi la promotion du secteur et connecte les artistes, les décideurs politiques ainsi que les gestionnaires et entrepreneurs culturels aux ressources nécessaires pour accroître leur impact et assurer leur croissance.

<https://culturefundingwatch.com>

DECONFINING c'est un projet financé par l'UE sur quatre ans, réunissant des praticiens culturels, des artistes, des décideurs politiques et des publics de deux continents – l'Europe et l'Afrique. Dédié à la contribution d'une meilleure compréhension des modes de confinement (sociaux, politiques et économiques) selon différents points de vue, le projet vise à explorer et développer de nouvelles formes de coopération artistique et culturelle (et en matière de politiques culturelles) intercontinentale, ainsi qu'à offrir un meilleur accès et des informations pour la mobilité et la co-création intercontinentales.

<http://deconfining.eu>

Editeurs : Ouafa Belgacem
Chercheurs et contributeurs : Maki Garba , Ouafa Belgacem
Coordinatrices : Ouafa Belgacem , Rania Tarhouni
Conception graphique et mise en page : Slim Ben chiekh

Creative Commons Licence - Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0) This publication is licensed under CC BY-NC-ND 4.0. To view a copy of this licence, please visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Les points de vue et opinions exprimés sont uniquement ceux de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ni de l'Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA).

Cette publication a été conçue principalement pour une lecture numérique. Veuillez réfléchir attentivement aux sections que vous souhaitez imprimer et à la manière dont vous les imprimez.

Sommaire

PRÉFACE	1
I. INTRODUCTION & CONTEXTE	2
1. Une approche innovante: L'investissement plutôt que la dépense	
2. Critère d'éligibilité	
3. Gouvernance et processus de sélection	
- Réception et orientation administrative	
- Evaluation technique et conformité	
- Arbitrage et validation finale	
II. EVOLUTION & DONNÉES	5
1. Une dynamique en pleine expansion (2019 - 2025)	
2. Distribution par secteur	
3. Nombre de bénéficiaires	
III. PERFORMANCES	7
1. Centralisation	
2. Domination de la participation masculine	
3. Appui majoritairement orienté vers des artistes et opérateurs culturels confirmés	
4. Préférence pour des mobilités courtes et moyennes	
5. Mobilité plus nationale qu'internationale	
IV. IMPACT	10
V. QUELQUES EXEMPLES DE MOBILITÉ	11
VI. DÉFIS & PERSPECTIVES	12
1. DÉFIS	
2. PERSPECTIVES	
- Equité territoriale	
- Renforcer l'accompagnement	
- Equilibrer les profils des bénéficiaires	
- Atténuer la dépendance financière	
- Surmonter la pression sur les ressources logistiques	
CONCLUSION	15

I. Introduction & Contexte

La mobilité artistique constitue aujourd’hui un levier fondamental pour le développement des industries culturelles et créatives largement reconnues en Afrique. Comme le souligne la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, la mobilité est le socle de l’intégration continentale.

« La coopération culturelle entre les États membres doit être fondée sur la libre circulation des acteurs culturels, l’échange de biens et de services culturels, afin de renforcer la compréhension mutuelle, la fraternité et l’intégration continentale. »
(Article 27 du préambule).

Au-delà du simple déplacement physique d’un point à un autre, la mobilité représente un processus structurant qui englobe les échanges artistiques, la participation à des événements culturels, la formation professionnelle, la mise en réseau, la visibilité internationale et l’ouverture à de nouveaux marchés.

Dans le contexte nigérien — un pays enclavé caractérisé par une grande diversité culturelle mais dont les industries culturelles et créatives sont confrontées à des défis logistiques, financiers, institutionnels — faciliter la mobilité des artistes et des acteurs culturels revêt une importance particulière.

La mobilité devient alors un outil essentiel pour surmonter les contraintes d’infrastructure, accéder à des opportunités de création et de distribution régionales et internationales, dynamiser les filières culturelles souvent sous-financées, et renforcer la présence du Niger sur les scènes artistiques africaines et mondiales.

Dans sa mission d’accompagnement des acteurs culturels nigériens, l’APEIC (Agence de Promotion des Entreprises et Industries Culturelles) a mis en place un dispositif intelligent guidé par les principes de la maximisation des ressources. Conçu pour répondre à une demande croissante depuis 2012, ce dispositif repose sur un mixe d’appui financier et en nature permettant aux artistes, troupes, promoteurs et institutions culturelles de se déplacer aussi bien à l’intérieur du pays que vers l’étranger.

1. UNE APPROCHE INNOVANTE : L’INVESTISSEMENT PLUTOT QUE LA DEPENSE

Grâce à ce dispositif, l’APEIC a opéré un changement de paradigme majeur. Plutôt que de s’en tenir au réflexe traditionnel de la consommation budgétaire — souvent limitée à des subventions ponctuelles et précaires — l’organisation a fait le choix de cette approche hybride. Cette stratégie allie soutien financier et appui en nature, transformant les ressources disponibles en investissements durables.

L’illustration concrète de cette vision est l’acquisition d’un parc automobile composé d’un minibus et d’un véhicule 4x4 Toyota Hilux. Mis à la disposition des opérateurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC) via un processus de sélection. Désormais, au lieu de solliciter des fonds pour des billets d’avion onéreux, les artistes et opérateurs peuvent postuler pour

l'usage de ces véhicules sur toute la durée de leur mission, optimisant ainsi l'impact de chaque franc investi.

Bien plus qu'une optimisation intelligente de moyens limités. Cette approche innove aussi par la promotion de la mobilité verte, en privilégiant des déplacements terrestres mutualisés plutôt que des trajets aériens plus carbonés.

En combinant efficacité, durabilité et optimisation des ressources, l'APEIC offre ainsi un modèle innovant et adapté aux réalités non seulement nigériennes mais aussi de la sous région, tout en encourageant des pratiques de mobilité plus responsables et plus durables.

A travers ce mécanisme les bénéficiaires disposent également d'accompagnement pour l'élaboration des outils de promotion de leurs projets de mobilité et de leurs activités locales et internationales.

Initialement, les véhicules étaient destinés à être loués aux artistes et promoteurs, que leurs activités se déroulent au Niger ou à l'étranger. Toutefois, compte tenu des ressources financières limitées des bénéficiaires, l'APEIC adopte le plus souvent une approche flexible, le véhicule est mis à disposition à titre quasi gratuit, et les organisateurs prennent en charge les coûts liés au carburant ainsi que les per diem du chauffeur. Ce modèle permet de soutenir un plus grand nombre d'initiatives.

2. CRITÈRE D'ELIGIBILITÉ

Le dispositif s'adresse à un ensemble diversifié d'acteurs culturels représentant les principales filières des industries culturelles et créatives du Niger. L'Agence couvre officiellement cinq (5) filières prioritaires, qui constituent le cœur de son intervention :

- La musique et le spectacle vivant
- Le cinéma et l'audiovisuel
- Les arts plastiques
- La mode et le design
- Le livre et les éditions

3. GOUVERNANCE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Le dispositif d'appui de l'APEIC repose sur un processus de sélection ouvert et continu, permettant aux acteurs culturels de soumettre leurs candidatures à tout moment de l'année. Afin de garantir une gestion efficiente des ressources limitées, l'attribution des aides suit un circuit de validation, articulé autour de quatre (4) étapes clés :

- Réception et orientation administrative

Chaque demande est officiellement enregistrée par le secrétariat, puis transmise à la Direction administrative. Celle-ci assure l'aiguillage du dossier vers la direction technique compétente, en fonction de la nature spécifique de l'activité proposée.

- Evaluation technique et conformité

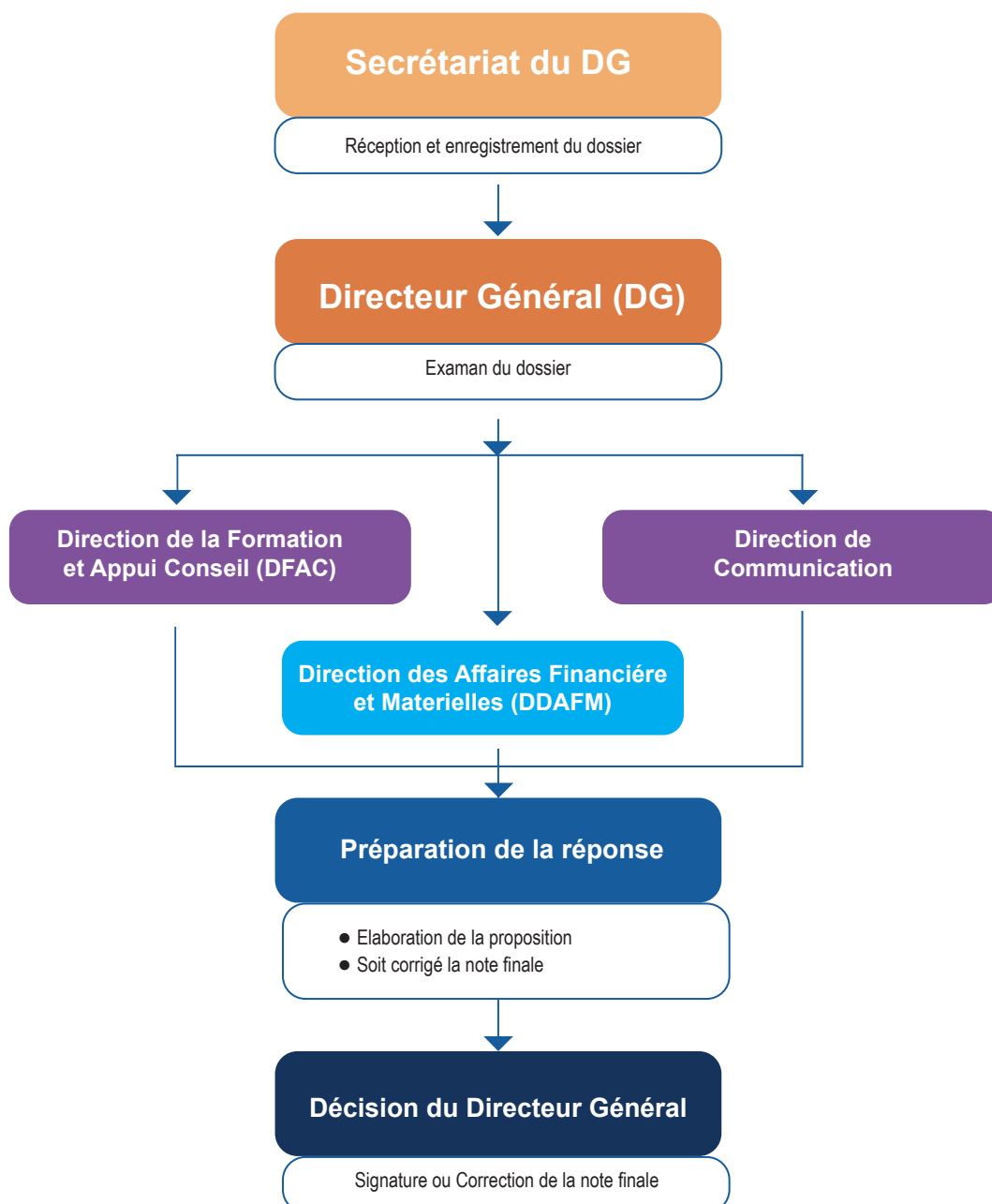
La direction technique procède à une analyse approfondie du dossier selon deux axes :

- Conformité réglementaire : Vérification de l'éligibilité du demandeur (notamment la détention d'une licence professionnelle).
- Pertinence stratégique : Évaluation de l'intérêt artistique, culturel ou institutionnel du projet, ainsi que de sa cohérence avec les missions de l'APEIC.

- Arbitrage et validation finale

Les dossiers ayant reçu un avis technique favorable sont soumis au Directeur Général, qui exerce l'autorité finale de décision. À ce stade, les arbitrages définitifs sont rendus concernant :

- Le mode d'intervention (appui financier ou mise à disposition de véhicules) ;
- Le niveau de prise en charge et les éventuelles conditions de participation du bénéficiaire.



II. Evolution et performances

1. UNE DYNAMIQUE EN PLEINE EXPANSION (2019 – 2025)

Depuis sa création ce mécanisme a profité à 22 missions sur les années 2019 - 2025 et a été sollicité sur une période de 137 jours entre 2019 -2024.

Tableau N°1: Les programmes de mobilité (2019-2024)

Année	Nbr de Mobilité	- Nbr des Jours
2019	1	6
2020	0	0
2021	2	20
2022	3	29
2023	1	8
2024	11	74
2025	5	-
Total	22	137

L'analyse de l'appui à la mobilité internationale par l'APEIC révèle une trajectoire en trois phases distinctes : l'amorçage, la résilience face à la crise sanitaire, et une phase actuelle d'expansion stratégique.

2019 - 2020 : L'épreuve de la crise sanitaire. Après un démarrage structurant en 2019, l'élan a été brisé en 2020 par la pandémie de COVID-19. La fermeture des frontières et l'arrêt des festivals mondiaux ont provoqué une année blanche, marquant une rupture totale des déplacements.

2021 - 2023 : Une réactivation progressive. La reprise s'est faite de manière prudente avec 2 programmes en 2021, puis 3 en 2022. Malgré un léger fléchissement en 2023 (1 programme) dû aux contraintes logistiques et sécuritaires régionales, le dispositif a prouvé sa résilience.

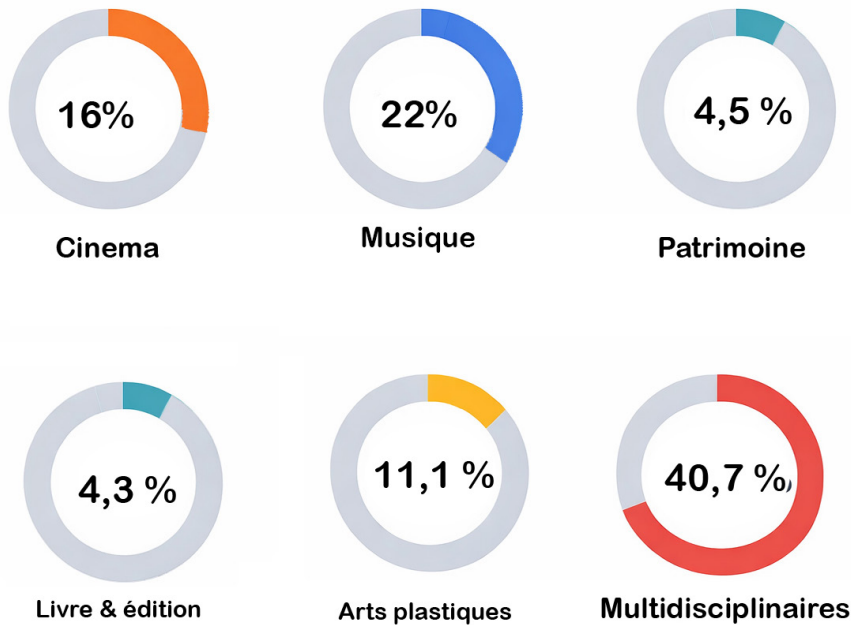
2024 : Le tournant majeur.

L'année 2024 a enregistré une accélération sans précédent avec 11 programmes de mobilité, témoignant d'une reconnaissance forte du dispositif. Cette hausse exceptionnelle confirme la capacité opérationnelle de l'APEIC à répondre à une demande croissante, particulièrement dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

2025 : Vers une consolidation durable. Avec déjà 5 programmes à mi-parcours, l'année 2025 s'inscrit dans cette dynamique de croissance.

2. Distribution par secteur

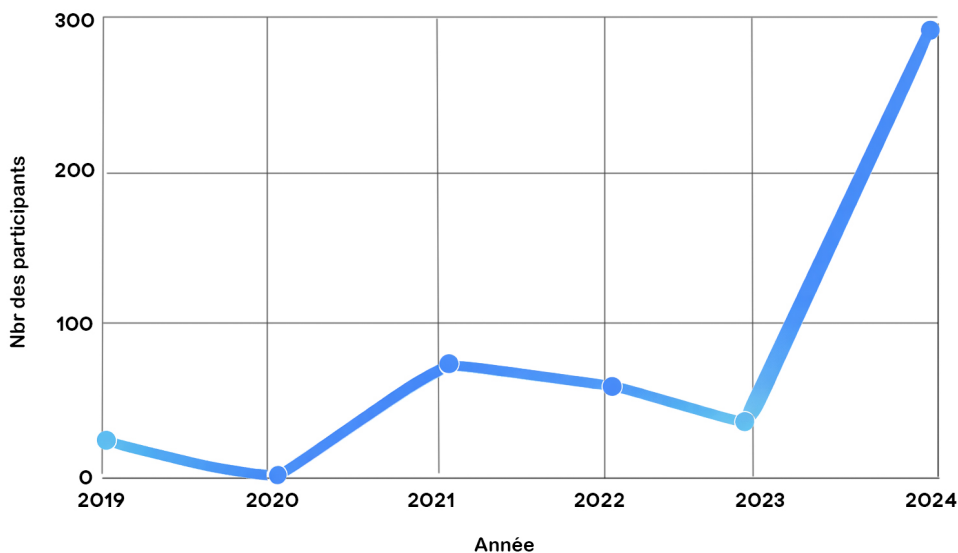
Graph N° 1 : Secteur culturel principal (2019 - 2025)



Cette répartition confirme la vocation inclusive et intersectorielle du dispositif de mobilité de l'APEIC, tout en soulignant des marges de progression pour un meilleur équilibre entre les filières culturelles.

3. Nombre de bénéficiaires

Graph N° 2 : Nombre des bénéficiaires entre 2019 - 2024



Le graphique met en évidence une évolution contrastée mais globalement croissante du nombre de participants aux dispositifs de mobilité entre 2019 et 2024. Après un niveau modéré en 2019 (12 participants), l'année 2020 marque une rupture totale avec l'absence de participants, conséquence directe de la pandémie de COVID-19 et de l'arrêt des mobilités culturelles.

À partir de 2021, on observe une reprise significative avec 73 participants, confirmant la relance progressive des activités culturelles et des échanges artistiques. Cette dynamique se poursuit en 2022, malgré une légère baisse (58 participants), avant de connaître un ralentissement ponctuel en 2023 (16 participants).

L'année 2024 constitue un tournant majeur, avec une hausse exceptionnelle atteignant 296 participants. Cette progression spectaculaire traduit à la fois l'intensification de la demande, la montée en puissance du dispositif de mobilité de l'APEIC et sa capacité accrue à accompagner un nombre important d'acteurs culturels.

III. Performances

L'analyse des bénéficiaires met en évidence plusieurs traits qui expriment des forces et des challenges. Parmi les plus évidents on peut mentionner :

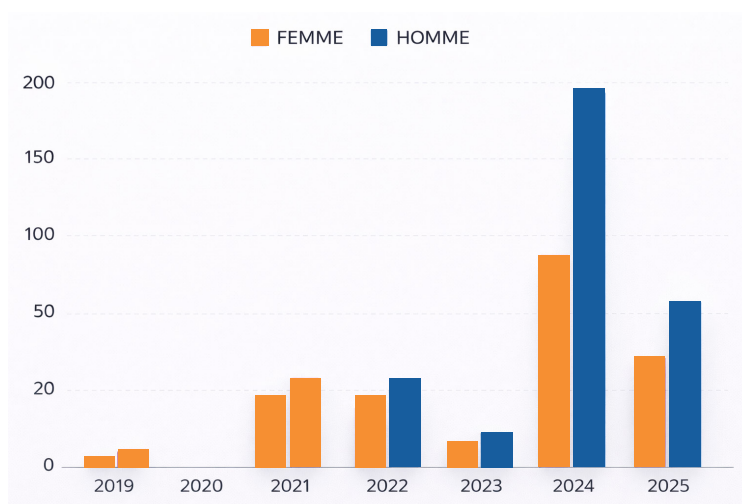
1. La centralisation :

Concentration des demandes et des appuis à Niamey, la capitale qui s'explique par plusieurs facteurs :

- La forte concentration des structures culturelles à Niamey ;
- La présence des institutions, festivals, centres culturels et écoles spécialisées ;
- Les coûts logistiques plus faibles pour les acteurs basés dans la capitale ;
- La proximité administrative avec l'APEIC.

2. Domination de la participation masculine

Graph N°3 : Répartition par sexe (2019 - 2025)



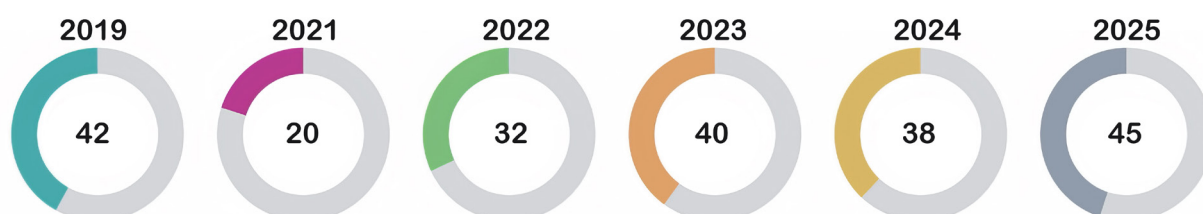
1, l'année 2020, sans aucune mobilité, reflète l'impact direct de la pandémie de COVID-19.

La tendance est particulièrement marquée en 2024, année de forte intensification des mobilités, avec 194 hommes contre 102 femmes bénéficiaires.

Ces données mettent en évidence à la fois la dynamique inclusive du dispositif et la nécessité de renforcer les actions ciblées en faveur de l'accès des femmes à la mobilité artistique.

3. Appui majoritairement orienté vers des artistes et opérateurs culturels confirmés :

Graphique N°4: L'âge moyen des bénéficiaires (2019-2025)



Dès son démarrage, le fonds affiche une moyenne d'âge de bénéficiaires de (41 ans) traduisant un appui majoritairement orienté vers des artistes et opérateurs culturels disposant déjà d'une carrière structurée et souvent engagés dans des tournées, des festivals régionaux ou des projets de représentation internationale.

Une rupture notable apparaît en 2021 et 2022, avec une moyenne d'âge fortement plus basse (21 ans en 2021 et 32,2 en 2022). Cette baisse s'explique par une orientation accrue du dispositif vers des jeunes bénéficiaires, notamment dans le cadre d'activités d'initiation artistique, de participation à des concours, de festivals locaux et/ou à vocation pédagogique.

A partir de 2023 et jusqu'à 2025 la moyenne d'âge remonte constamment avec respectivement à 40 ans en 2023 et à 37,75 ans 2024 et 43,8 en 2025, années durant lesquelles le dispositif a principalement soutenu des mobilités liées à des festivals internationaux, des tournées artistiques, des événements institutionnels et des projets structurants, mobilisant des acteurs plus expérimentés.

4. Une préférence pour des mobilité courtes et MOYENNE :

La plupart des déplacements soutenus par l'APEIC s'étendent entre 8 et 12 jours, représentant 64,7 % du total des missions essentiellement pour une participation à :

- Festivals,
- Ateliers culturels,
- Tournées artistiques limitées,
- Événements ponctuels (assemblées, rencontres professionnelles, expositions temporaires).

5. Une mobilité plus nationale qu'internationale :

Tableau N°2: Distribution géographique des mobilités

	Pays	-	Nbr de Mobilité
Mobilité internationale	Mali		1
	Burkina Faso		1
	Bénin		1
	Nigeria		1
	Togo		1
Mobilité nationale	Niger		16
TOTAL —			22

Les données démontrent que la mobilité nationale occupe une place importante dans les actions de l'APEIC. Avec une concentration sur les fêtes culturelles tournantes qui constituent l'un des cadres majeurs de célébration et de valorisation du patrimoine culturel nigérien. Chaque année, une région du pays accueille la Fête nationale du 18 décembre, mobilisant des artistes, des troupes, des autorités régionales et des structures culturelles.

Dans ce contexte, l'APEIC joue un rôle essentiel en facilitant le transport des délégations et des acteurs culturels vers les villes hôtes, souvent éloignées et difficiles d'accès.

Elles soulignent également la capacité de l'Agence à soutenir des événements d'envergure nationale, mais aussi la nécessité de renforcer les moyens logistiques pour répondre à une demande croissante aussi bien dans les autres régions du pays qu'à l'échelle internationale. Les pays concernés par la mobilité internationale sont situés en Afrique de l'Ouest, à savoir :

- Mali (2019)
- Burkina Faso (2022 et 2024)
- Bénin (2023)
- Nigeria (2024)
- Togo (2025)

Cette répartition géographique met en évidence plusieurs éléments structurants. D'une part, elle reflète une orientation clairement régionale et sud-sud favorisant, du fait que le moyen de transport de la mobilité offerte en question est un moyen terrestre, des mobilités vers les pays limitrophes ou proches. D'autre part, elle souligne l'importance des grands événements culturels régionaux (festivals, foires, rencontres professionnelles) comme principaux moteurs des déplacements internationaux.

La présence répétée du Burkina Faso et du Nigeria s'explique notamment par l'attractivité d'événements majeurs tels que le FESPACO ou la FILO, qui constituent des plateformes essentielles de visibilité, de compétition et de réseautage pour les artistes nigériens. Les mobilités vers le Mali, le Bénin et le Togo traduisent quant à elles l'intensification des échanges culturels régionaux et la volonté de renforcer les coopérations sud-sud.

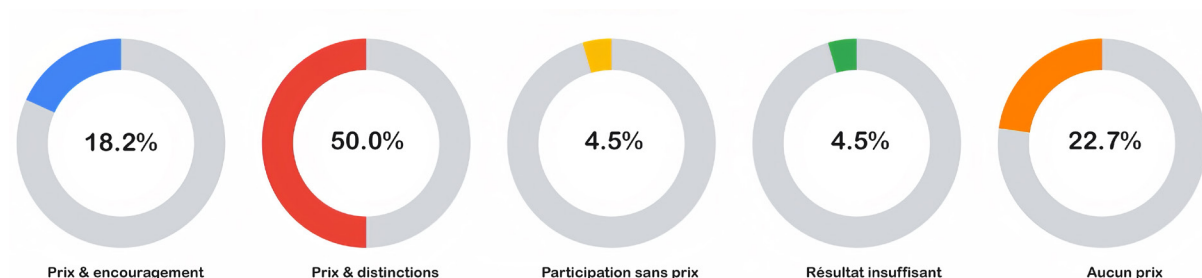
Ainsi, ces données soulignent –elles également la contribution de cette mobilité à l'intégration régionale des industries culturelles nigériennes, en facilitant la circulation des artistes, des œuvres et des savoir-faire au sein de l'espace ouest-africain, tout en restant cohérent avec les contraintes logistiques, sécuritaires et budgétaires du contexte nigérien.

IV. Impact

Outre son aspect novateur, le fonds se démarque par la performance de son dispositif MEAL. En mettant en lumière, à travers la collecte de données, la corrélation entre le soutien à la mobilité et l'impact positif sur la carrière des acteurs culturels, l'agence prouve l'efficacité de son action et fournit des arguments solides pour le plaidoyer.

Cette démarche constitue un véritable modèle de référence pour le développement du secteur culturel aux échelles nationale et régionale.

Graph N°5 : Prix, reconnaissances et autres réalisations



Les résultats rapportés par les bénéficiaires du dispositif de mobilité de l'APEIC mettent en lumière une réussite : 68 % des déplacements se soldent par l'obtention d'un prix, d'un trophée ou d'une distinction.

Cette large majorité de mobilités débouchant sur une reconnaissance formelle conforte le plaidoyer que le soutien de l'Agence contribue directement à la visibilité, à la compétitivité et à la valorisation des talents nigériens sur la scène internationale.

Ces exemples démontrent :

- La diversification des bénéficiaires (cinéma, musique, humour, art oratoire, foires culturelles, etc.)
- La portée régionale et internationale du dispositif (Nigeria, Mali, Bénin, Burkina Faso) ;
- La contribution directe de la mobilité à la participation nigérienne dans les festivals majeurs du continent ;
- L'impact sur la visibilité, la professionnalisation et la coopération culturelle.

Ainsi le mini bus apparaît comme un outil stratégique ayant permis la réalisation de mobilités essentielles, malgré les limites matérielles et financières de l'Agence.

V. Quelques exemples de mobilité

APPUI AUX RÉUNIONS, ASSEMBLÉES ET ÉVÉNEMENTS NATIONAUX FICNI : Foire des Entreprises et Industries Culturelles du Niger

À travers son appui institutionnel et financier, l'Agence a permis à des dizaines de start-ups, d'artisans et d'entrepreneurs culturels issus de toutes les régions du pays d'exposer leur savoir-faire au FICNI « une plateforme stratégique dédiée à la promotion du «Consommer Nigérien».

Cet accompagnement a favorisé la mise en réseau des créateurs avec des investisseurs potentiels, renforçant ainsi la structuration économique du secteur et la visibilité des produits culturels nigériens sur le marché national et sous-régional.

Festival du Rire (RIR) – 6^é édition



Appui via le mini bus qui a facilité la participation à l'organisation de la 6^{ème} Edition des « Rencontres Internationales du Rire» à Niamey de l'humoriste IRO,

Appui aux Rencontres Internationales Participation au FESPACO (Ouagadougou) – 2023

L'APEIC a à plusieurs reprises appuyé la participation d'une délégation de réalisateurs, producteurs et acteurs culturels au FESPACO, un événement majeur du cinéma africain. Cet accompagnement a renforcé la présence nigérienne dans les compétitions officielles et dans les rencontres professionnelles, contribuant à la reconnaissance du cinéma national sur la scène internationale.



Participation à la 18e édition de la Foire Internationale du Livre de Ouaga (FILO)

FILO (25-30 novembre 2025 Ouaga)



L'APEIC a soutenu la participation de délégations d'écrivains nigériens à la FILO (Foire Internationale du Livre de Ouagadougou) au Burkina Faso, favorisant ainsi le rayonnement de la littérature nigérienne au sein de l'espace sahélien. À l'occasion de la 18^e édition de la FILO, le fonds a soutenu la participation des acteurs de la filière du livre du Niger.

Au total, au moins 15 écrivains et éditeurs, cadres compris, ont pris part à la FILO 2025 à Ouagadougou.

VI. Défis et perspectives

1. DEFIS

Si ce dispositif de mobilité artistique au Niger a démontré son impact positif sur le développement culturel et professionnel des artistes, sa consolidation exige une action concertée pour faire face à :

- **Une forte pression sur les ressources** : La mobilisation intensive des moyens logistiques, limités notamment à deux véhicules, est menacée par l'accroissement continu des besoins du secteur culturel nigérien.
- **Une dépendance financière** : Le financement public constitue la seule source de revenus garantis, ce qui rend le programme vulnérable aux aléas budgétaires et politiques.
- **Un arbitrage constant** : Le nombre de demandes excède largement les ressources disponibles, imposant une sélection rigoureuse et souvent difficile.

2. PERSPECTIVES

La structuration de cette expérience devra se faire sur trois axes principaux : renforcer ses structures, diversifier ses financements et élargir ses capacités.

Renforcer l'accompagnement

Structurer davantage l'appui à la mobilité en professionnalisant l'accompagnement passant d'un simple appui logistique à un véritable service d'accompagnement stratégique. Cela implique de coupler la mise à disposition de véhicules à une assistance technique permettant aux bénéficiaires de transformer chaque déplacement en une mission multidimensionnelle.

Au-delà de l'objectif premier de représentation (participation à un festival ou événement), l'Agence pourrait accompagner les acteurs culturels dans la structuration d'un plan de mobilité optimisé, incluant la prospection de nouveaux partenariats, la recherche de financements auprès de bailleurs locaux et la promotion active de leur travail.

En se positionnant comme un conseiller stratégique et un facilitateur de réseaux, l'Agence maximisera l'impact durable de chaque mission sur la carrière des artistes et la croissance des ICC.

Equité territoriale

Assurer un meilleur équilibre entre les différentes régions pour mieux servir l'ensemble du territoire national en facilitant l'accès aux ressources logistiques et financières pour les talents issus des différentes régions du Niger.

En renforçant la proximité du fonds avec les foyers culturels régionaux, le fonds saura garantir une représentativité inclusive et permettre à chaque acteur culturel, quel que soit son point d'attache, de bénéficier des mêmes opportunités de rayonnement national et international

Equilibrer les profils des bénéficiaires

Veillez à un meilleur équilibre entre le soutien aux jeunes talents émergents et celui aux artistes en milieu de carrière. Il y a besoin de rééquilibrage entre jeunes artistes et

professionnel en début ou milieu de carrière. La mobilité doit être envisagée comme un outil de développement de carrière à long terme, favorisant des collaborations internationales innovantes et contribuant à la diversité culturelle à l'échelle mondiale.

Un autre axe majeur de progression réside dans l'équilibre entre les sexes, l'Agence devrait renforcer la participation des femmes au sein de son dispositif de mobilité. Pour corriger la sous-représentation actuelle. Ceci pourra être satisfait par le développement d'une offre d'accompagnement spécifique aux femmes, conçue pour surmonter les obstacles structurels, culturels ou sécuritaires auxquels elles font face.

Cette approche différenciée ne se limite pas à un simple appui financier ; elle vise à créer un environnement sécurisant et adapté aux réalités des actrices culturelles, garantissant ainsi une égalité réelle des chances dans l'accès aux opportunités de rayonnement international.

Attenuer la dépendance financière

En effet, la dépendance quasi exclusive au financement public rend le programme vulnérable aux aléas budgétaires. Pour y remédier, une diversification des sources de financement est cruciale, elle pourra se faire en :

- **Développant le mécénat d'entreprise** : Solliciter le soutien d'entreprises nationales et internationales implantées au Niger, en mettant en avant les bénéficiaires en termes d'image et de responsabilité sociale. Des partenariats durables pourraient être noués pour financer des mobilités spécifiques ou abonder au fonds général.
- **Explorant le financement participatif (crowdfunding)** : Lancer des campagnes de financement en ligne pour des projets de mobilité spécifiques, en impliquant directement le public et la diaspora dans le soutien à la création artistique nigérienne.

Surmonter la pression sur les ressources logistiques

La forte pression sur les capacités logistiques, limitées à deux véhicules, entrave la capacité à répondre à la demande croissante. Plusieurs pistes peuvent être explorées pour optimiser et renforcer ces moyens :

- **Acquisition de nouveaux actifs** : Envisager des solutions de location longue durée ou de leasing pour acquérir de nouveaux véhicules à moindre coût initial, en complément des démarches pour l'achat d'un nouveau bus, qui reste une priorité.
- **Planification logistique optimisée** : Regrouper les déplacements par zone géographique et par calendrier pour maximiser le taux de remplissage des véhicules et réduire les coûts opérationnels.

La mise en œuvre de ces propositions de solutions permettra de contribuer à consolider les acquis et d'assurer un développement durable de la mobilité artistique.



L'analyse de l'expérience de la mobilité artistique au Niger, soutenue par des initiatives telles que le programme d'accompagnement de l'APEIC, révèle une dynamique à la fois riche d'enseignements et porteuse de perspectives positives bien qu'elle soit confrontée à des défis structurels importants.

Cette expérience ouvre la voie à la duplication de solutions innovantes et mieux adaptées aux réalités du continent. Son apport le plus significatif réside dans la démonstration concrète qu'il est possible de passer d'une gestion passive de «guichet de subventions» à une stratégie proactive de «pôle de ressources logistiques».

Cette mutation a permis à l'APEIC de maximiser son impact malgré des moyens limités : désormais, la mobilité n'est plus une variable ajustable soumise aux aléas du budget annuel, mais un ancrage institutionnel durable qui garantit aux talents nigériens une présence continue sur la scène régionale et internationale.

En démontrant l'efficacité d'une gestion endogène, elle contribue à déconstruire le narratif dominant qui occulte trop souvent les dynamiques positives et les succès concrets réalisés sur le terrain en faveur de la mobilité africaine.

Plus encore, ce modèle invite à un changement profond de mentalité : il prouve que face à la rareté des ressources nationales, l'alternative n'est pas systématiquement le recours aux financements extérieurs. En privilégiant l'investissement stratégique et l'optimisation des moyens locaux, l'APEIC démontre que l'autonomie et l'innovation peuvent se substituer à la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale. C'est en repensant nos propres mécanismes que nous bâtirons une souveraineté culturelle Africaine durable.



DECONFINING
Arts, Culture & Policies
in Europe & Africa



Co-funded by
the European Union

